

**RENCONTRE AVEC PATRICK DAHM, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ,
ET PHILIPPE KOPS, DIRECTEUR DE LA MUTUALITÉ DES PME**

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS POUR LA MPME

Après des travaux qui ont duré 2 ans et quelques mois pour les finitions, la MPME a emménagé le 18 décembre 2020 dans des locaux entièrement refaits à neuf, d'une surface totale de 3 500 m², qu'elle partage avec la Fiduciaire des PME et dont 400 m² lui sont dédiés.



Le bâtiment de 5 étages, situé dans la rue Glesener, est méconnaissable. Il a été entièrement désossé et reconstruit à partir de la structure préexistante.

L'isolation de l'immeuble a été renforcée et son enveloppe optimisée pour réduire la consommation énergétique de manière conséquente. Le chauffage se fait au gaz. « Nous avons combiné l'ancienne structure avec les fonctionnalités et les avantages modernes, en créant une nouvelle structure métallique pour soutenir la structure existante. Nous avons apposé, sur cette nouvelle structure, des panneaux en bois préfabriqués et pré-isolés, où tous les éléments techniques ont pu être intégrés, ce qui a nécessité un travail de planification très précis de la part des bureaux d'études afin que le concept fonctionne », explique Philippe Kops, directeur. « C'était l'unique option parce que la hauteur n'était pas suffisante pour pouvoir créer des faux-plafonds », ajoute Patrick Dahm, administrateur délégué, « C'était le défi et nous pensons que nous avons réussi ».

Les espaces ont été entièrement repensés. Certaines pièces qui étaient auparavant

inutilisées sont désormais exploitées grâce à la création de puits de lumière. C'est le cas, par exemple, de la salle de fitness.

Les cages et les cabines d'ascenseurs, autrefois très étroites, ont été agrandies et des zones de compartimentage coupe-feu ont été aménagées autour pour garantir la sécurité des occupants.

Les portes de garage ont également été élargies pour s'adapter au format des véhicules actuels.

Une œuvre d'art de vitraux en verre/béton de l'artiste luxembourgeois Metty Hoffmann qui décorait l'ancienne façade extérieure a été conservée et déplacée vers l'intérieur.

La réception est désormais accessible par le rez-de-chaussée, après démolition de l'ancien escalier d'entrée.

Les locaux communs au groupe se trouvent à l'ancien étage de la réception, désigné « entresol ». 7 salles de réunion de 6 à 18 places y ont été aménagées. Baptisées de noms de villes luxembourgeoises, elles sont équipées des derniers équipements high-tech. L'entresol accueille également la salle de fitness, la cuisine et un réfectoire accueillant côté rue qui se prête aussi bien à partager son lunch avec ses collègues qu'à recevoir des clients dans des conditions plus informelles qu'une salle de réunion.

L'insonorisation a été particulièrement soignée dans cet espace, comme dans la ►

majeure partie du bâtiment, grâce à des panneaux acoustiques esthétiques, de véritables tableaux proposés par Bureau Moderne, expert en aménagement intérieur, qui a planifié le réfectoire, les salles de réunion, la réception et les bureaux de la MPME, ensemble avec les architectes. (cf. encadré)

Le 4^e étage est entièrement dédié à la MPME. Il a été conçu comme un open space. Le travail d'agencement a été réalisé avec Bureau Moderne, qui a également fourni les panneaux acoustiques et le nouveau mobilier. Des bureaux ergonomiques qui peuvent monter et descendre pour offrir la possibilité de travailler en station debout sont à disposition des employés. Pour respecter l'objectif de la MPME qui est

d'aller vers le paperless, le nombre d'armoires a été réduit avec pour ambition, à terme, de les limiter au minimum. Les bureaux de la direction sont vitrés pour plus de transparence. Un espace commun convivial, intégrant la bibliothèque, pour prendre un café ou grignoter un morceau est accessible. On y trouve aussi 2 bureaux qui permettent de s'isoler pour travailler.

Le 5^e étage est divisé en 3 appartements avec balcon qui sont mis en location.

« Avec ces nouveaux locaux, nous sommes, du point de vue infrastructures, bien placés pour aborder l'avenir et continuer à jouer le rôle qui est le nôtre », conclut Patrick Dahm. ●

Mélanie Trélat

TÉMOIGNAGE DE CAMILLE LOHBECK,

DIRECTEUR DE BUREAU MODERNE



« Les répercussions de l'environnement de travail sur la motivation des employés sont souvent sous-estimées. Pourtant, il est important, surtout en cette période post-COVID, d'avoir une réflexion pour créer un espace qui soit presque « homey » (sans perdre de vue qu'on est au travail, bien sûr). La lumière, l'acoustique, la présence de plantes et la décoration sont des ingrédients qui permettent de se sentir à l'aise. Nous avons eu une très bonne collaboration avec la MPME qui, dès le début, a compris cela et était ouverte à toutes les idées.

Notre mission, dans ce projet, était de proposer un concept pour ce nouvel environnement de travail. Pour ce faire, nous avons commencé par discuter avec la direction et les employés ce qui nous a permis de comprendre leur manière de travailler, leurs attentes, et de définir des axes d'amélioration. Ils avaient besoin d'un certain volume d'archivage. Ils souhaitaient aussi que la communication soit favorisée et que la luminosité soit flexible. Nous avons recommandé des luminaires posés sur le sol, dont l'intensité est réglable et dont le niveau de chaleur de la lumière peut être adapté selon l'heure de la journée ou la saison de l'année. Nous avons également travaillé sur la configuration du plateau et l'orientation des bureaux pour profiter de manière optimale de la lumière naturelle. L'ergonomie a été privilégiée avec des postes de travail ajustables en hauteur afin de travailler en position assise ou debout.

Enfin, en ce qui concerne l'acoustique, chaque matériau a une valeur alpha d'absorption des sons et il existe plusieurs moyens de l'améliorer que nous avons utilisés à la MPME (tapis, rideaux, cloisons, panneaux, feutres, ...), mais il faut aussi une certaine hygiène sociale et un respect mutuel. C'est pourquoi il est important de délimiter des espaces publics, semi-publics et privés, dédiés à différents usages (concentration, convivialité, ...). C'est ce que nous avons fait à la MPME »

ENTREPRISES ET BUREAUX D'ÉTUDES AYANT CONTRIBUÉ AU PROJET

ARCO - Architecture Company, SGI - Ingénierie, Annen Plus, ARGEST, Bureau Moderne, Carrelages Wedekind, De Buedemleër, Entreprise de Constructions Claude Jans, Genista, Ginge-Kerr Luxembourg, Günter Schlag, Guy Gardula, KONE Luxembourg, Lignatech, Luxcontrol, MANNELLI & ASSOCIÉS, M-Energy, Peinture Steffen & Fils, S+B Inbau